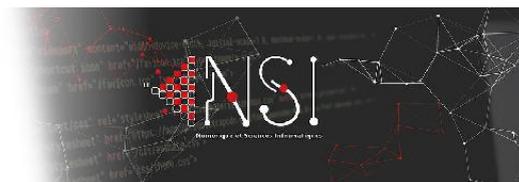




Lettre de rentrée 2021



aux professeures et professeurs enseignant la spécialité NSI dans l'académie d'Orléans-Tours

Vincent PANTALONI

vincent.pantaloni@ac-orleans-tours.fr

IA-IPR de mathématiques

Thomas LENNE

thomas.lenne@ac-orleans-tours.fr

Chargé de mission NSI

Cette lettre sera sous forme numérique sur la page du site académique (nouvelle adresse) <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/nsi>
Des informations complémentaires et actualisées sont publiées sur l'espace [Confluence NSI](#)

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Nous espérons que vous avez passé des vacances aussi agréables que possible et que vous vous portez bien ainsi que vos proches. Nous vous adressons nos remerciements non seulement pour l'investissement dont vous avez fait preuve pendant une année scolaire 2020-2021 encore bien compliquée, mais aussi plus généralement pour votre investissement dans le développement de l'informatique au lycée, souvent depuis plusieurs années. Les conditions pour une première année d'enseignement de la spécialité NSI en terminale étaient loin d'être idéales et nous souhaitons comme vous que l'année qui commence soit moins perturbée par les contraintes liées à la situation sanitaire. Bienvenue aux nouveaux professeurs qui arrivent dans notre académie, en particulier aux quatre professeurs stagiaires de NSI lauréats du concours du CAPES session 2021.

Cette lettre a pour objectif de vous transmettre les actualités pour cette nouvelle année scolaire. Les informations en cours d'année vous seront communiquées via l'espace Confluence dédié <https://confluence.ac-orleans-tours.fr/confluence/display/NSI> et la [page académique](#).

Table des matières

1. L'équipe d'inspection	2
2. Concours de recrutement	2
3. Aménagement du baccalauréat	2
4. Évaluation en NSI	2
5. Formations	2
6. Groupe IREM académique	2
7. CAPYTALE et Basthon	3
8. Animation de la discipline et concours	3
9. Communication institutionnelle	3

1. L'équipe d'inspection

Le suivi de l'enseignement de spécialité NSI sera effectué par Vincent PANTALONI (IA-IPR de mathématiques) et Thomas LENNE (enseignant, formateur, chargé de mission) qui prend la suite du travail engagé par Julien DE VILLELE que nous remercions ici sincèrement pour la qualité du travail fourni pour l'inspection et l'accompagnement des enseignants de la spécialité NSI.

2. Concours de recrutement

NSI est devenue une discipline (code L6200), le concours du CAPES a eu lieu en juin 2021 pour la 2^e année et a permis de recruter 80 enseignants stagiaires (60 externes + 20 au 3^e concours), dont quatre qui ont rejoint notre académie. Nous remercions les collègues qui ont accepté la mission de tuteur pour former ces professeurs stagiaires sur le terrain.

[L'arrêté du 17 mai 2021](#) acte la création d'une section *informatique* pour le concours de l'**agrégation** et fixe le cadrage des épreuves. La première session (externe uniquement) aura lieu en juin 2022.

Plus d'informations sur education.gouv.fr et sur devenir.enseignant.gouv.fr

3. Aménagement du baccalauréat.

Première. En juillet est paru un [ajustement pour le baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022](#) qui acte la disparition des EC (ex E3C) au profit du contrôle continu. Il n'y aura donc plus d'épreuve pour la spécialité abandonnée en fin de première. Les notes de l'année de première compteront avec un coefficient 8 pour le baccalauréat en cas d'abandon de la spécialité NSI, comme indiqué dans le [tableau des coefficients](#) donné en annexe de [la note de service du 28-7-2021](#).

Terminale. Si l'élève poursuit NSI en terminale, sa note de spécialité pour le baccalauréat sera celle obtenue à l'épreuve de terminale. Les modalités de l'épreuve de terminale avec ses deux parties, écrite et pratique, restent inchangées (cf [BO spécial n°2 du 13/02/2020](#)). Les entrées prépondérantes pour l'épreuve de terminale annoncée en 2021 sont pérennisées cette année : à compter de la session 2022 du baccalauréat, les parties du programme de terminale qui ne pourront *pas* faire l'objet d'une évaluation lors de l'épreuve sont listées dans une [note de service du 12/07/2021](#) parue au [BO n°30 du 29/07/2021](#)

Ressources. La page éducol [Programmes et ressources en NSI](#) s'est enrichie de nombreux documents d'accompagnements et de ressources pour la première et la terminale. Ces documents et bien d'autres ressources sont également disponibles dans l'espace [Confluence](#) NSI.

4. Évaluation en NSI

Sur l'espace [Confluence NSI](#), une série de pages est dédiée à l'évaluation. Nous continuerons à y mettre des informations et ressources. Ce sujet est d'actualité avec l'institution au 2A de [la note de service du 28-7-2021](#) d'un projet d'évaluation en établissement, et la parution le 10 septembre 2021 du [guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique](#) par l'IGESR. Ce guide donne les préconisations de l'inspection générale en matière d'évaluation, deux pages sont consacrées à NSI.

On notera l'invitation à diversifier les modalités pour mieux évaluer toutes les compétences. A la fois les six compétences de NSI, les compétences transversales mais aussi celles identifiées dans le livret scolaire (LSL) qui devra être rempli pour la session 2022. L'épreuve de fin de première disparaît dans le cadre du passage au contrôle continu, ainsi il n'y a pas lieu de se restreindre à une évaluation par QCM, pour lesquels les points négatifs sont à proscrire. La place de l'oral et des projets est rappelée : *«Les projets informatiques sont au cœur de la spécialité NSI. Ces projets pourront être de longueurs variées et servir de support à un travail de l'oral.»*

La capacité à communiquer à l'oral est d'ailleurs l'une des sept compétences inscrites dans le LSL. [Dématisation du livret scolaire du lycée \(LSL\)](#) sur éducol. [Version pdf du LSL](#).

5. Formations

Formations académiques

L'année dernière a été une année sombre pour la formation compte tenu de la situation sanitaire, cependant des formations ont été créées. Nous espérons pouvoir vous les proposer cette année. Les modalités de formation évoluent :

- offre de formation publiée et accessible par le site [MAFOP](#) (accès via le [PIA](#)) ;
- cinq campagnes d'inscription par an (la première a lieu du 6 au 30 septembre) ;
- formations m@gistere ouvertes progressivement en auto-formation.

DIU-EIL

La seconde et dernière vague de formation au DIU-EIL se terminera cette année 2021, 24 collègues l'ont suivie qui s'ajoutent aux 72 formés lors de la 1^{re} vague. Nous remercions tous ces collègues ainsi que les universitaires pour leur engagement dans cette formation conséquente qui a permis de lancer la spécialité NSI partout dans l'académie.

6. Groupe IREM académique

Il y a actuellement cinq groupes IREM (Institut de Recherche pour l'Enseignement des Mathématiques) dans l'académie et vous êtes invités à rejoindre le groupe informatique encadré par Mathieu LIEDLOFF ([LIFO, Université d'Orléans](#)) pour réfléchir, créer, expérimenter sur diverses thématiques liées à l'enseignement de l'informatique et participer à la création de la JEDI 2022.

Pour rejoindre le groupe, vous pouvez envoyer une demande à vincent.pantaloni@ac-orleans-tours.fr

7. CAPYTALE et Basthon

[CAPYTALE](#) est disponible dans l'ENT [Net'O Centre](#) depuis cet été. Nous vous invitons à l'essayer avec vos élèves. Il s'agit d'un service permettant la création et le partage d'activités de programmation entre enseignants et élèves. CAPYTALE propose une interface pédagogique adaptée pour créer, distribuer et annoter des activités de programmation (fichiers .py, Jupyter notebooks, CSS, html). En quelques mots, CAPYTALE V2 c'est :

- Python sans installation, dans un navigateur ;
- sur tout terminal connecté à internet ;
- une distribution de fichier aux élèves via un code ;
- des travaux enregistrés automatiquement dans un cloud ;
- une récupération automatique des fichiers des élèves ;
- annotation et évaluation par l'enseignant ;
- un cadre institutionnel (connexion via l'ENT) ;
- une bibliothèque pour mutualiser les ressources.

Ce parcours [m@gistère](#) en auto-inscription a été conçu par Julien DE VILLELE pour se former à l'utilisation CAPYTALE.

Nous remercions aussi Romain CASATI, enseignant de l'académie d'Orléans-Tours qui a développé [basthon.fr](#) (Bac à Sable pour Python) et collaboré à son intégration dans CAPYTALE ce qui a permis que CAPYTALE soit déployé dans plusieurs académies.



8. Animation de la discipline et concours pour les élèves.

- o La Journée Exploration et Découverte de l'Informatique (JEDI 2022) : Journée de formation à la programmation et son enseignement.
- o Actions avec des partenaires comme Prologin avec Girls can code <https://girlscancode.fr/>
- o Concours Général d'informatique (nouveau) destiné aux élèves de Terminale exclusivement. Constitué d'une épreuve écrite de 5h. Les inscriptions des candidats par les établissements sur seront possible avant fin novembre 2021 sur <https://www.cgweb.education.gouv.fr/>
- o Concours AI-Kindi : <https://www.concours-alkindi.fr/>
- o Concours Castor et Algoréa : <https://www.algorea.org>

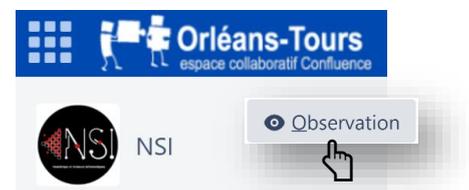
9. Communication institutionnelle

[La page académique](#) disciplinaire change d'adresse : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/nsi>
Elle met à votre disposition une veille institutionnelle, des ressources et des informations pédagogiques, son accès est public.

[La page Confluence](#) est réservée aux enseignants de l'académie. Elle est à la fois un support de communication, une zone de partage de documents pédagogiques et d'échanges. Elle a été particulièrement utile lors des périodes d'enseignement à distance. Nous vous invitons à *observer l'espace* pour recevoir une notification sur votre boîte mail en cas de nouvelle publication.

<https://confluence.ac-orleans-tours.fr/confluence/display/NSI>

[Twitter](#) avec le compte [@maths_ot](#) vous permet de suivre quotidiennement l'actualité des mathématiques et de NSI. On peut aussi suivre les balises [#NSI](#) ou [#NSI_OT](#).



Nous vous renouvelons nos remerciements et vous souhaitons une belle année d'enseignement au service des élèves et de l'informatique.

Vincent PANTALONI
IA-IPR de mathématiques
Référént NSI

Thomas LENNE
Chargé de mission NSI